

ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2021

ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2021

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ASBL INC

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.¹
Montréal, le 9 mai 2022

¹ Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° 129449

ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
Ville de Montréal	120 948	102 800
Subventions fédérales	82 013	41 174
Subventions provinciales - autres	62 208	79
Sport et loisir de l'Île de Montréal	3 558	40 179
Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisirs	-	85 137
	<u>268 727</u>	<u>269 369</u>
Autofinancement		
Inscriptions	161 913	125 046
Cotisations	7 155	10 973
Location de salles	56 750	8 389
Autres	3 529	954
Commandites	1 235	-
Dons	25 938	14 030
Intérêts	497	404
	<u>257 017</u>	<u>159 796</u>
	<u>525 744</u>	<u>429 165</u>
CHARGES		
Salaires, commissions et charges sociales	369 354	364 311
Activités et frais	28 719	38 475
Contractuels	36 608	21 855
Frais de bureau	6 286	4 588
Télécommunications	4 479	4 380
Frais d'enregistrement et frais bancaires	1 867	2 533
Honoraires professionnels	1 388	1 900
Assurances	998	1 056
Formations	638	670
Publicité et promotion	1 435	526
	<u>451 772</u>	<u>440 294</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	73 972	(11 129)
Subvention salariale d'urgence	66 498	138 136
Ville de Montréal - Subvention d'urgence	-	70 350
	<u>66 498</u>	<u>208 486</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>140 470</u>	<u>197 357</u>

ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021		2020
	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	226 540	226 540	29 183
Excédent des produits sur les charges	140 470	140 470	197 357
SOLDE À LA FIN	367 010	367 010	226 540

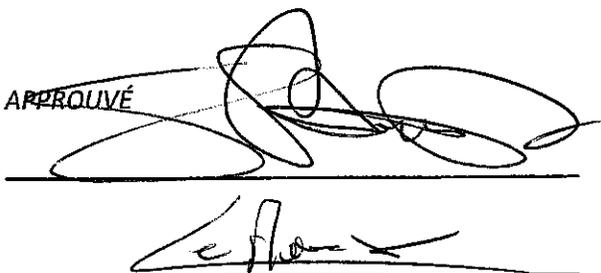
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	466 471	275 380
Débiteurs (note 3)	34 182	28 648
Frais payés d'avance	1 170	943
	<u>501 823</u>	<u>304 971</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 4)	39 762	34 269
Produits perçus d'avance	39 051	-
Subventions reportées	16 000	-
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 5)	-	4 162
	<u>94 813</u>	<u>38 431</u>
DETTE À LONG TERME (note 5)	<u>40 000</u>	<u>40 000</u>
	<u>134 813</u>	<u>78 431</u>
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	<u>367 010</u>	<u>226 540</u>
	<u>501 823</u>	<u>304 971</u>

APPROUVÉ



The image shows two handwritten signatures. The top signature is large and stylized, written over a horizontal line. Below it, the word 'APPROUVÉ' is printed. Underneath that, there is another horizontal line with a smaller, less stylized handwritten signature written below it.

ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	<u>140 470</u>	<u>197 357</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(5 534)	(26 109)
Frais payés d'avance	(227)	(943)
Créditeurs	5 493	(15 284)
Subventions reportées	16 000	-
Produits perçus d'avance	<u>39 051</u>	<u>-</u>
	<u>54 783</u>	<u>(42 336)</u>
Augmentation de la trésorerie liée aux activités de fonctionnement	195 253	155 021
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de la dette à long terme	<u>(4 162)</u>	<u>35 719</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(4 162)</u>	<u>35 719</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	191 091	190 740
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>275 380</u>	<u>84 640</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>466 471</u></u>	<u><u>275 380</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2021

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

ASSOCIATION RÉÉCRÉATIVE MILTON-PARC a été constitué le 1^{er} octobre 1992 selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec.

L'association a pour mission de multiplier les interactions sociales entre les gens qui vivent, travaillent ou étudient dans le quartier Milton-Parc. Par le sport, le loisir, l'éducation populaire et l'organisation d'événements communautaires, l'association vise à valoriser le dynamisme du quartier, à renforcer son identité et à le faire rayonner.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Activités annuelles, camps de jour d'été et locations de salles

Les produits d'activités annuelles, de camps de jour d'été et de locations de salles sont inscrits lorsque l'activité a eu lieu et que les services sont rendus.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2021

3- DÉBITEURS

	2021	2020
	\$	\$
Taxes à la consommation	-	4 005
Subvention à recevoir	50 871	21 739
Autres	(16 689)	2 904
	<u>34 182</u>	<u>28 648</u>

4- CRÉDITEURS

	2021	2020
	\$	\$
Fournisseurs	7 013	6 608
Salaires et vacances courus	28 617	27 661
Sommes à remettre à l'état	4 132	-
	<u>39 762</u>	<u>34 269</u>

5- DETTE À LONG TERME

Emprunt, remboursable par versements mensuels de 507,34\$ incluant les intérêts au taux de 10% échéant en Juin 2021 garanti par une hypothèque universelle en faveur du prêteur, à concurrence de la somme prêtée

-	4 162
---	-------

Prêt de 40 000 \$ sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 avec la possibilité d'effectuer des versements en capital.

Si un montant de 30 000 \$ est remboursé d'ici le 31 décembre 2022, le prêt sera réputé payé en totalité.

Si le solde du prêt est de plus de 10 000 \$ au 1er janvier 2023, un choix est offert entre établir les modalités de remboursement sur 36 mois (capital+ intérêts) ou garder le prêt avec la modalité des intérêts seulement. Le taux d'intérêt sera alors de 5 %. Le prêt devra être remboursé au plus tard le 31 décembre 2025.

2021	2020
\$	\$
40 000	40 000
40 000	44 162
-	4 162
<u>40 000</u>	<u>40 000</u>

Portion échéant à court terme

6- ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'association a conclu des ententes avec la ville de Montréal dans lesquelles la ville prête certaines installations et matériels à l'association. Ces installations et matériels doivent être utilisés pour mener à bien les activités de l'association en conformité avec le plan d'action approuvé et la programmation. Conformément aux ententes, la ville va verser à l'association une contribution de 94 800 \$. Les ententes sont d'une durée de 2 ans se terminant le 31 décembre 2022.

ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2021

7- INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques:

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit sur les débiteurs. Il procède à une évaluation continue de tous ses comptes débiteurs et comptabilise une provision pour les créances douteuses, au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé au risque de liquidité eu égard à ses créiteurs et sa dette à long terme.

8- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.